

Date de convocation :
13.03.2023

Nombre de membres
en exercice : **15**
Nombre de membres
Présents : **13** + 2 procurations
Nombre de suffrages
Exprimés : **15**
VOTES
Pour : **15** Contre : **0**
Abstention : **0**

L'an **deux mille vingt trois et le vingt trois mars** à,
19 heures 30 Conseil Municipal de la Commune de
BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur
SANS Christian, Maire.

Présents : M. SANS, Mme GERARD,
M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. LIVOTI
AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA,
GRANGE (Proc.) MM. ROQUEBERT, CELLIER,
DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY (Proc.).

Absents excusés :
M. EVIN (Proc. Mme GRANGE)
Mme AGUILA (Proc. Mme SANDY)

D.C.M. N° 4-7b)

Affectation du résultat de fonctionnement 2022
Budget annexe « Construction 8 logements »

Monsieur DESHONS Frédéric a été élu secrétaire.

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du
résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil Municipal.

D E C I D E à l'unanimité des membres présents,
d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u>	- 7 513,08
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	0,39
C) Résultat à affecter	- 7 512,69
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D) <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	498 333,38
E) <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	0,00
Besoin de financement F. = D + E	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H	0,00
1) G. Affectation en réserves R1068 en investissement	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002	0,00
Ce budget ayant été clôturé le 31/12/2022, ce déficit sera reporté sur le budget communal 2023 (Art. 002)	- 7 512,69

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

